

Informations sanitaires porcines

Union Normande des GDS - Section porcine

Editorial

Les 5 GDS ont décidé de créer une union régionale normande, il en va de même pour les sections porcines.

Cette union doit nous permettre :

- d'harmoniser nos pratiques
- d'évoluer à un rythme équivalent
- de simplifier nos relations avec nos différents partenaires.

donc de gagner globalement en efficacité.

Le sanitaire est la clef de voute de la rentabilité de nos élevages. Nous avons décidé de mettre à votre disposition un bulletin qui vous permette de rester informés de l'actualité sanitaire de votre région.

Le sanitaire est également une arme commerciale. A notre échelon régional, nous éleveurs, coopérative ou tout autre partenaire, nous devons en prendre conscience et en tenir compte dans nos pratiques.

Par leurs actions, les GDS contribuent à améliorer le niveau sanitaire de notre filière porcine régionale et en cela contribuent à la défense des éleveurs, l'union normande des GDS est là pour continuer à oeuvrer dans ce sens.

Bonne lecture et bonne année porcine 2010

Vincent VARIN

Représentant des sections porcines à l'UNGDS

Dans ce numéro :

- **AUJESZKY – 2009** 1
La réglementation évolue
- **SDRP – Testez-vous :** 2
Mon élevage est-il correctement protégé ?
- **SDRP - Protégez** 3
vos élevages
- **Grippe A H1N1** 3
- **Collecte des déchets de soins** 4

AUJESZKY – 2009 La réglementation évolue

20 ans – c'est le temps qu'il aura fallu à l'élevage français pour se débarrasser de la maladie d'Aujeszky.

Notre pays est reconnu indemne depuis le 28 mars 2008, la réglementation évolue en conséquence.

L'objectif : ne pas laisser l'Aujeszky réapparaître.

Deux risques essentiels persistent : Les importations

Elevages plein air un risque sanitaire particulier

vis-à-vis de l'Aujeszky mais aussi de la Brucellose et de la Peste porcine

Pour empêcher des contacts avec les sangliers, il faut des clôtures étanches respectant les normes officielles

AUJESZKY - les signes suspects

Pour toute maladie contagieuse, la détection précoce est primordiale afin de limiter sa propagation.

Il est donc important de connaître les signes suspects :

- * Un syndrome grippal persistant en engraissement
- * Perte d'appétit et avortements (>5% des truies)
- * Perte d'appétit, avortements et pertes néonatales avec signes nerveux sur >20% des porcelets d'une bande

mais aussi le contact avec la faune sauvage.

L'aujeszky persiste toujours parmi la faune sauvage, l'infection pourrait revenir par un contact avec des sangliers .

Les **élevages plein air** restent donc surveillés plus étroitement par des contrôles sérologiques annuels.

Les **élevages diffuseurs de reproducteurs** qui multiplieraient très rapidement une infection restent eux aussi contrôlés sérologiquement tous les trimestres.

Pour les autres élevages, les prises de sang de prophylaxie ne seront plus analysées en Aujeszky mais le seront toujours en SDRP.



SDRP (syndrome dysgénésique et respiratoire porcin)

Testez-vous : Mon élevage est-il correctement protégé ?



Equarrissage :

l'aire de dépôt des cadavres est éloignée des bâtiments d'élevage,

- OUI (0 point) NON (5 points)

Quai d'embarquement/ramassage des truies et des porcs à destination de l'abattoir

Je possède un quai d'embarquement et le chauffeur ne rentre jamais dans le bâtiment lorsqu'il aide au chargement

- OUI (0 point) partiel (5 points) NON (10 points)

Origine des porcelets

Je vérifie que l'élevage d'origine est régulièrement contrôlé vis-à-vis du SDRP

- OUI (0 point) toujours OUI (15 points) mais pas toujours NON (20 points) jamais

Origine des cochettes

Je vérifie que l'élevage d'origine est régulièrement contrôlé vis-à-vis du SDRP

- OUI (0 point) toujours OUI (15 points) mais pas toujours NON (20 points) jamais

**L'achat
reste le premier
facteur de
risque de
contamination
d'un élevage
par le SDRP**

Visiteurs

Je limite les visites de personnes extérieures à l'élevage – changement de vêtement et de bottes sont obligatoires pour toutes les personnes qui entrent dans l'exploitation

- OUI (0 point) toujours OUI (2 points) partiellement NON (5 points) jamais

Dératisation / désinsectisation

J'effectue régulièrement dératisation et désinsectisation dans mes bâtiments

- OUI (0 point) NON (5 points)

TOTAL DES POINTS :

0 point : BRAVO ! vous êtes prudents et vous tenez à maintenir un bon niveau sanitaire dans votre élevage

de 5 à 15 points : vous prenez des précautions mais il reste quelques points critiques

plus de 15 points : vous aimez jouer avec le feu mais vous prenez aussi des risques pour votre voisinage. Modifiez vos pratiques.



SDRP (syndrome dysgénésique et respiratoire porcin) Protégez votre élevage

Notre région s'assainit en SDRP mais les échanges avec des régions encore fortement infectées s'accroissent.

Ne laissons pas anéantir nos efforts.

Les dernières infections sont toutes liées à des achats de lots de porcs provenant d'élevages infectés.

La santé de votre élevage est entre vos mains.

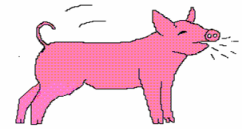
SDRP des conséquences économiques lourdes

Lors d'infection chronique, les pertes sont évaluées à

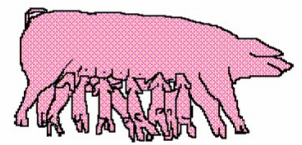
30€ par truie et par an

15€ par place d'engraissement

Ces pertes sont liées à l'impact direct du virus (troubles de la reproduction, syndrome grip-pal en engraissement) mais aussi à la baisse générale de l'immunité des porcs infectés qui entraîne une recrudescence de toutes les autres pathologies classiques de l'élevage



Problèmes respiratoires



Avortements, mort-nés,
pathologies néonatales

Vérifiez et imposez

que les porcelets ou a fortiori les cochettes que vous introduisez proviennent d'un **élevage contrôlé en SDRP**.

GRIPPE A/H1N1

Le virus A /H1N1 est responsable de la pandémie actuelle de grippe humaine. Ce virus grippal, combinaison de virus issus de différentes espèces, est très éloigné des virus grippaux qui circulent tous les hivers chez les porcs.

Actuellement, il ne circule pas dans les élevages de porcs en France. Cependant les porcs sont sensibles aux virus grippaux humains et à ce titre pourraient s'infecter par un virus A /H1N1 au contact d'un humain infecté et servir ensuite de relais.

C'est pourquoi l'Etat recommande aux éleveurs de porcs, outre les me-

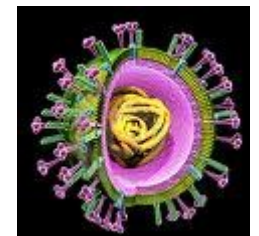
sures de précautions habituelles (cf ci contre pour le SDRP) d'**éviter tout contact de personnes ayant des signes cliniques de grippe avec les porcs** de leur élevage.

De plus, les personnes atteintes sont porteuses du virus grippal avant l'apparition des symptômes. Quelques mesures de bon sens en découlent:

- * les personnes en contact avec les porcs doivent être vaccinées
- * évitez les visites de personnes extérieures à l'exploitation
- * si des visites doivent malgré tout avoir lieu, faites porter un masque aux visiteurs

« Vos porcs sont en bonne santé.

Protégez les. »



L'Union normande des GDS (UNGDS)
est issue du partenariat entre vos 5 GDS
départementaux

GDS14 section porcine 02 31 44 86 87

Président: Vincent VARIN

Responsables: Etienne GAVART
Cyril BOULAY

GDS27 section porcine 02 32 23 86 86

Président: Patrick LHERMEROULT

Responsable: Christophe SAVOYE

GDS50 section porcine 02 06 48 00

Président: Roger HAMEL

Responsables: Etienne GAVART
Cyril BOULAY

GDS61 section porcine 02 33 80 38 38

Président: Patrick JULIEN

Responsables: Arnaud DELAFOSSE
Claire OSDOIT

GDS76 section porcine 02 35 60 61 60

Président: Max HERTEL

Responsable: Christophe SAVOYE

L'action sanitaire ensemble

Collecte des déchets de soins

Les **déchets d'activité de soins** doivent faire l'objet d'une **collecte spécifique et obligatoire** (décret n°97-1048 du 6 novembre 1997). La responsabilité du professionnel est engagée.

Dans tous les départements de la région, le GDS propose à ses adhérents, un **schéma simple et peu coûteux** qui leur permet de répondre à la réglementation.

Un container est mis à votre disposition. Ce container reçoit tous les déchets coupants, piquants, tranchants ainsi que les flacons de médicaments périmés ou vides.

Une fois plein, ce container est remis à un collecteur répondant aux normes réglementaires. Une attestation de collecte et d'incinération de votre container vous est ensuite remise.

Renseignez-vous auprès de votre GDS.



Union Normande GDS

14 rue Alexander Fleming — B.P. 107 — 14204 HEROUVILLE SAINT CLAIR Cedex

Tel: 02.31.44.86.87 — Fax: 02.31.43.56.66

Rédactrice et responsable de la publication: Claire OSDOIT

Impression Bemo Graphic